

$$GES_j = (\Delta S_{ENT} + S_{ACQ} - S_{VEN} - \Delta S_{CNT})_j \times 0,001$$

Où :

- $GES_j$  = Émissions fugitives annuelles du gaz  $j$ , en tonnes métriques;
- $\Delta S_{ENT}$  = Variation de la quantité du gaz  $j$  entreposé dans des contenants de stockage, autres que les équipements électriques, calculée conformément à l'équation 24-2, en kilogrammes;
- $S_{ACQ}$  = Quantité de gaz  $j$  acquis pendant l'année, contenu dans les équipements électriques ou les contenants de stockage, calculée conformément à l'équation 24-3, en kilogrammes;
- $S_{VEN}$  = Quantité de gaz  $j$  vendu ou cédé à d'autres installations ou établissements pendant l'année, contenu dans les équipements électriques ou les contenants de stockage, calculée conformément à l'équation 24-4, en kilogrammes;
- $\Delta S_{CNT}$  = Augmentation nette de la capacité nominale totale d'un équipement nécessitant du gaz  $j$ , calculée conformément à l'équation 24-5, en kilogrammes;
- 0,001 = Facteur de conversion des kilogrammes en tonnes métriques;
- $j$  = Type de gaz;